

Université Saint-Joseph de Beyrouth
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de Lettres françaises

Guide du
Mémoire de Master 1

SOMMAIRE

I. Définition et Enjeux.....	3
II. Fonctionnement et Echéances	4
III. Organisation et Tâches	5
IV. Structure et Rédaction.....	7
V. Soutenance	8
Annexe 1 - Enseignants et Spécialités.....	9
Annexe 2 – Inscription du sujet.....	10
Annexe 3 – Fiche de suivi.....	12
Annexe 4 – La Nuit des Mémoires et le Poster scientifique	13
Annexe 5 – Proposition de Jury	15
Annexe 6 – Rapport de soutenabilité	16
Annexe 7 – Normes de présentation	17
Annexe 8 – Normes de référencement	21

I. Définition et Enjeux

Le Mémoire en Lettres françaises (23 crédits) parachève la première année de Master. Il s'agit d'un travail de réflexion (50 à 70 pages) autour d'une œuvre ou d'un groupement d'œuvres littéraires/artistiques à partir de deux approches principales (comparatiste, structurale, narratologique, imaginaire, réception, philosophique, intertextuelle, culturelle, psychanalytique...). Le sujet retenu doit être original, avec une préférence pour la littérature francophone ainsi que pour des études transversales et intermédiaires. La problématique qui sous-tend la réflexion permet d'aboutir à une vision littéraire particulière qui fait avancer, éventuellement, les travaux entrepris dans le domaine de la Littérature. La recherche s'inscrit sous les axes du Laboratoire Littératures et Arts (Fictions et non-fictions, Arts du spectacle, Créations contemporaines).

L'étudiant, à travers son Mémoire de Master 1, prouve sa capacité à devenir un chercheur autonome : il légitime ainsi sa compétence à « Produire un travail de recherche avancée ». Cette compétence met en exergue son habileté à :

- ✚ Évaluer des niveaux de lecture dans la production littéraire et/ou artistique (RAP 6)
- ✚ Sélectionner un corpus d'analyse (RAP 15)
- ✚ Problématiser une recherche et à la planifier (RAP 16)
- ✚ Rédiger un travail de recherche selon des normes (RAP 17)
- ✚ Manipuler des stratégies de discours et d'argumentation (RAP 14).

Dans ce cheminement, le Mastérant est accompagné par un Directeur de recherche (spécialiste du champ de recherche retenu, Annexe 1). Celui-ci le guide avec bienveillance et professionnalisme ; il lui prodigue conseils et lectures critiques pour l'achèvement du travail.

II. Fonctionnement et Echéances

Le Mémoire de Master 1 est divisé en 2 U.E. Il s'effectue en deux semestres :

□ Au semestre 1, l'étudiant s'inscrit à l'U.E. « Mémoire de Master 1a » (10 crédits). Au début du semestre, la deuxième semaine du mois de septembre, il effectue l'inscription de son sujet (Annexe 2) où il consigne un corpus, une problématique, des approches et des hypothèses provisoires. Le responsable du cursus désigne alors un Directeur de recherche qui accompagnera le Mastérant : le Directeur et le Mastérant sont mis en contact par courrier électronique puis échangent leurs coordonnées téléphoniques respectives. Le premier semestre est consacré à la validation de ces éléments, à l'affinement de la réflexion et à l'analyse du corpus retenu à partir de réunions ponctuelles entre le Directeur et l'étudiant. Fin janvier, lors de la Nuit des Mémoires (1crédit), un Poster scientifique (Annexe 3) est soumis à un public formé des différents candidats, des Directeurs de recherche et des étudiants du Département.

□ À l'issue de cette présentation, le Mastérant s'inscrit, au semestre 2, à l'U.E. "Mémoire de master 1b" (13 crédits). Durant ce semestre, il rédige son Mémoire et soumet régulièrement les parties achevées à son Directeur selon l'échéancier prévu par le Poster scientifique.

L'U.E. « Laboratoire de recherche » (3crédits) est dispensée au semestre 1. Elle permet au mastérant d'être confronté aux problématiques qui agitent le champ littéraire mondial et aux besoins requis par le monde de la recherche. Cela lui permet d'amorcer une circonscription du sujet qu'il souhaitera traiter, de faire émerger l'appareil critique qu'il sollicitera et de se confronter aux aléas de l'écriture méthodologique.

N.B. : Si le Mémoire de Master 1 n'est pas achevé à l'issue de deux semestres consécutifs, l'étudiant rédige un rapport sur l'avancement du travail au début de chaque semestre supplémentaire, jusqu'à la soutenance. Ce rapport sera signé par le Directeur de recherche et consigné dans le dossier de l'étudiant. Les frais de retard (2 crédits pour chaque semestre supplémentaire) accumulés devront être réglés avant la soutenance. Le nombre maximal de semestres de retard s'élève à 2. L'inscription en deuxième année de Master est conditionnée par la soutenance du Mémoire de Master 1.

III. Organisation et Tâches

Afin de pouvoir mener son travail à terme dans les temps voulus, le Mastérant se doit d'organiser sa Recherche et son Accompagnement en fonction des deux semestres dont il bénéficie. Le tableau ci-dessous peut servir de feuille de route à la planification générale. Il devra être adapté au nombre de parties du travail de recherche. Afin de faciliter la communication entre le Directeur et le Mastérant, il est souhaité que l'étudiant complète une fiche de suivi (Annexe 3) à chaque objectif rempli et qu'il l'envoie après chaque rencontre/remise de partie à l'enseignant afin que ce dernier puisse garder une trace écrite de l'évolution du travail.

Étape 1 - semestre 1, 20 semaines

Calendrier	Tâches
<i>Semaine 1/2, Début septembre</i>	1. L'étudiant inscrit son sujet (Annexe 2) auprès du responsable du cursus.
<i>Semaine 3, 1h</i>	2. Première réunion avec le Directeur de recherche : l'étudiant explicite le sujet, la problématique, les approches et les hypothèses provisoires. Le Directeur propose les rectifications qui s'imposent et permet à l'étudiant de dégager un plan provisoire sommaire dont les parties répondent à la problématique. Étudiant et directeur fixent alors un échéancier de travail provisoire.
<i>Semaines 4 à 16</i>	3. L'étudiant entreprend la lecture ciblée de son corpus. Il consigne sur deux/trois documents distincts (en fonction du nombre de parties retenues et de leurs titres), version papier ou numérique, les références aux œuvres (avec numéro de la page), leur analyse et leur interprétation.
<i>Semaine 17</i>	4. L'étudiant relit toutes les notes qu'il a consignées et aboutit au plan détaillé de chaque partie en formulant les titres des chapitres.
<i>Semaines 18 et 19, 2h</i>	5. L'étudiant soumet son plan détaillé à son Directeur de recherche. Ce plan est alors discuté et affiné. La planification du Poster scientifique que l'étudiant produira est alors envisagée.
<i>Semaine 21, Fin janvier</i>	6. Présentation du Poster scientifique lors de la Nuit des Mémoires (Annexe 4)

Étape 2 - semestre 2, 16 semaines

Calendrier	Tâches
<i>Semaines 1 à 3, Février</i>	7. L'étudiant rédige la première partie de son travail. Lorsqu'elle est achevée, il l'envoie en version numérique ou papier à son Directeur de recherche qui doit en confirmer la réception durant la première semaine de réception. Le Directeur, dans un délai de trois semaines, corrige cette première partie et y appose une note indicative sur 20.
<i>Semaines 4 à 6</i>	8. Pendant que la première partie est corrigée par le Directeur de recherche, l'étudiant entame la deuxième partie de son travail. Lorsqu'elle est achevée, il l'envoie en version numérique ou papier à son Directeur de recherche qui doit en confirmer la réception durant la première semaine de réception. Le Directeur, dans un délai de trois semaines, corrige cette deuxième partie et y appose une note indicative sur 20.
<i>Semaines 7 à 9</i>	8. Pendant que la deuxième partie est corrigée par le Directeur de recherche, l'étudiant entame la troisième partie de son travail. Lorsqu'elle est achevée, il l'envoie en version numérique ou papier à son Directeur de recherche qui doit en confirmer la réception durant la première semaine de réception. Le Directeur, dans un délai de trois semaines, corrige cette troisième partie et y appose une note indicative sur 20.
<i>Semaine 10</i>	9. Pendant que la troisième partie est corrigée par le Directeur de recherche, l'étudiant rédige l'introduction et la conclusion.
<i>Semaines 11 et 12</i>	10. L'étudiant corrige la première et la deuxième partie en fonction des remarques de son Directeur. Il envoie alors l'introduction et la conclusion à son Directeur qui doit en confirmer la réception durant la première semaine de réception. Le Directeur, dans un délai de deux semaines, corrige l'introduction et la conclusion et y appose une note indicative sur 20.
<i>Semaines 13 et 14</i>	11. L'étudiant corrige la troisième partie en fonction des remarques de son Directeur. Il établit la bibliographie, la table des matières, la page de garde, le résumé (100-150 mots) et les mots-clés en français ainsi qu'en anglais qui figureront sur la 4 ^{ème} de couverture. Il remet le mémoire achevé à son directeur qui doit en autoriser le dépôt dans un délai de deux semaines.
<i>Semaines 17 et 18</i>	12. L'étudiant remet son Mémoire au responsable du cursus : le jury est alors constitué (Annexe 5) et la soutenance est fixée dans les 14 jours qui suivent le dépôt. L'étudiant reçoit, deux jours avant la soutenance, le rapport de soutenabilité complété par le directeur et le second lecteur (Annexe 6).

N.B. : Pendant les différentes étapes, l'étudiant effectue les lectures nécessaires au développement de l'appareil critique. Afin de se faciliter la tâche, il peut surligner ses lectures en trois couleurs différentes correspondant aux trois parties de son travail.

IV. Structure et Rédaction

Le Mémoire suit une organisation et une méthodologie de rédaction précises. Il respecte des normes de présentation (Annexe 7) et des normes de référencement précises (Annexe 8).

Introduction (3 à 5 pages)

Elle est la première impression que le lecteur a du travail : elle doit donc stimuler l'intérêt pour la poursuite de la lecture. La structure canonique de l'introduction est la suivante :

- ✚ Entrée en matière
- ✚ Présentation du corpus (auteurs, résumés...)
- ✚ Énonciation de la problématique (en gras, lien avec le titre du mémoire...)
- ✚ Mise en valeur de l'aspect novateur de la recherche
- ✚ Justification des approches retenues
- ✚ Annonce du plan (titres des parties et lien avec la problématique)

Corps du Mémoire (35 à 55 pages)

Le Mémoire est composé de deux ou trois parties (12 à 18 pages). Les parties sont divisées en chapitres.

Chaque partie commence par un paragraphe introductif (5 à 10 lignes) qui annonce les différents éléments démontrés par les chapitres à venir. Il permet au lecteur de suivre la logique de la démonstration.

Chaque partie s'achève par un paragraphe conclusif (5 à 10 lignes) qui reprend les points saillants de la partie répondant à la problématique. Il permet de clore la démonstration et assure la transition avec la partie suivante.

N.B. : Ce fonctionnement de rédaction des parties s'applique également aux chapitres.

Conclusion (3 à 5 pages)

Elle est la dernière impression que le lecteur a du travail. La structure canonique de la conclusion est la suivante :

- ✚ Reprise des points importants développés par la recherche
- ✚ Réponse à la problématique de départ
- ✚ Proposition d'une ouverture

Bibliographie et Webographie (2 à 3 pages)

Les références critiques y sont consignées. Une webographie est également à prévoir. Les normes qui régissent l'énonciation de ces différents éléments sont développées à l'Annexe 7.

Table des matières (1 à 2 pages)

Elle clôt le travail en détaillant précisément les titres des différentes parties, chapitres et sous-chapitres tout en renvoyant aux pages du document.

N.B. : Avant l'Introduction, le Mastérent peut insérer une page de dédicace, remerciements ou épigraphe.

V. Soutenance

L'étudiant dépose son Mémoire en deux exemplaires (2 versions papier et 2 versions numériques sur CD – documents Word et PDF) auprès du responsable du cursus qui désigne, en accord avec le Directeur de recherche, le Second lecteur. Le Directeur et le Second lecteur rédigent un rapport de soutenabilité (Annexe 6) et fixent la date de la soutenance dans un délai qui ne dépasse pas les deux semaines après le dépôt. La soutenance est publique ; elle est annoncée une semaine avant son déroulement.

La soutenance s'organise en deux temps :

Lors du premier temps (10min), le candidat fait "voyager" le jury dans son travail - il est possible de recourir à un support numérique visuel (vidéo, Powerpoint, Prezi...). Il justifie les choix qu'il a faits (œuvre/s, auteur/s, époque/s, problématique, approches). Il relève uniquement les points essentiels de son analyse qui répondent à la problématique et ne résume pas chronologiquement son travail. S'ensuit une auto-évaluation du travail (valeur ajoutée, points en suspens, apports personnels...) qui doit montrer que l'étudiant fait montre d'un esprit critique.

Lors du second temps (20min), le Directeur de recherche propose une évaluation du travail en relevant le cheminement effectué, les points positifs et les points à améliorer (10min). Le Second lecteur revient également sur ces différents points (10min). Un moment d'échange a alors lieu (10min) : le Directeur et le Second lecteur interrogent le candidat sur certains points du Mémoire qu'il faudrait creuser. Ce dernier moment souligne le fait que la réflexion du candidat ne doit pas s'arrêter à la rédaction.

Le jury délibère alors à huis-clos et attribue une note au Mémoire. Cette note prend en compte le travail écrit et la soutenance orale. Le tableau ci-dessous met en équivalence les notes et les mentions accordées.

Note	Mention
Supérieur à 17/20	Excellent
16 - 17 / 20	Très bien
14 - 15 / 20	Bien
12 - 13 / 20	Assez bien
10 - 11 / 20	Passable

ANNEXES

Annexe 1 - Enseignants et Spécialités

Le Directeur de recherche doit être détenteur d'un Doctorat. Il est désigné en fonction de son champ d'expertise.

Enseignants	Champ d'expertise
Dr. Huguette Abou Mrad	# Approche de l'imaginaire, #Maupassant, #Mythocritique, #Approche structurale, #Enseignement et didactique
Dr. Karl Akiki	#Littératures populaires, #XIXème, #Roman XIXème, #Fictions, #Approche structurale, #Approche de l'imaginaire, #Écritures sérielles, #Approche de la réception, #Romanesque
Pr. Gérard Bejjani	#Approche structurale, #Approche de la réception #Approche de l'imaginaire littéraire, #Mythocritique, #Étude comparative Littérature, cinéma, théâtre, spectacle, #Romans du XIXème, #Poésie du XIXème, #Francophonies, #Littérature et religion, #Prix Nobel
Dr. Leila Deghaili	#Littérature du XIXème, #Roman et Histoire, #Écritures du Moi, #Littérature et enseignement, #Linguistique (Analyse du discours)
Dr. Stéphanie Hage	#Poésie, #Verset, #XVIème siècle, #XVIIIème, #XIXème, #Histoire littéraire, #Littérature comparée, #Genres littéraires, #Mythologie, #Épopée
Pr. Jad Hatem	#Approche psychanalytique, #Approche philosophique, #Esthétique
Dr. Lydia Kassas	#Mythocritique, #Approche de l'imaginaire, #Littérature du XXIème
Dr. Gabriel Khayrallah	#Roman XXème, #Littérature comparée, #Approche littéraire des textes mystiques, #Approche littéraire des textes bibliques
Pr. Charif Majdalani	#Littératures contemporaines, #Littératures du XXème, #Littérature comparée, #Intertextualités et analyse hypertextuelle, #Histoire littéraire, #Histoire de la culture, #Champs littéraires et éditoriaux
Dr Nathalie Saadé	#Approche de l'imaginaire, #Approche structurale, #Littérature du XIXème et du XXème, #Littérature comparée, # Littérature, architecture et architextualité
Dr. Dima Samaha	#Littérature libanaise, #Écriture de l'Histoire #Littérature francophones, #Littératures du monde, #Romans, #Mémoire, #Écritures du trauma, #XXème, #XXIème, #Approche comparatiste, #Romans de l'émigration, #Identité, #Roman familial, #Récit de Filiation
Dr. Hamsa el Solh	#Approche structurale, #Approche de l'imaginaire, #Roman au XIXème, #Roman moderne et contemporain, #Didactique du Français, #Conseil pédagogique
Pr. Nayla Tamraz	#XXème siècle, #Roman et Histoire, #Roman contemporain libanais, #Approche culturelle (Cultural Studies), #Imaginaires et représentations de l'espace, #Intermédialité littérature et art, #Les écrits sur l'art, #Le Liban moderne

Annexe 2 – Inscription du sujet

L'inscription du sujet se fait en deux temps, le premier est officieux et le second est officiel. Dans un premier temps, le Mastérant propose au responsable du cursus sa propre vision de son travail de recherche. À partir du document produit, le responsable désigne le Directeur de recherche.

**UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
DÉPARTEMENT DE LETTRES FRANCAISES**

**MÉMOIRE DE MASTER
PROPOSITION DE SUJET**

NOM Prénom et matricule	
Sujet provisoire et axe du Laboratoire	
Corpus provisoire	
Approches retenues	
Problématique provisoire	
Hypothèses préalables	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3. 4. 5. 6.
Directeur de recherche souhaité	

Dans un second temps, le Mastérent inscrit son sujet auprès de l'administration (2^{ème} ou 3^{ème} semaine de septembre). Il obtient alors l'accord officiel du Directeur de recherche et du responsable du cursus :

**UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
DÉPARTEMENT DE LETTRES FRANCAISES**

**MÉMOIRE DE MASTER
DÉPÔT DE SUJET**

NOM et Prénom		
Né(e) le		
	Ville :	Pays :
Sujet du mémoire		
Discipline		
Laboratoire		
Directeur(s) du mémoire		
Délai de dépôt du mémoire		

Le Directeur du mémoire		Le Chef de département	
Nom et prénom		Nom et prénom	
<input type="checkbox"/> Avis favorable	<input type="checkbox"/> Avis défavorable	<input type="checkbox"/> Avis favorable	<input type="checkbox"/> Avis défavorable
<u>Date</u>	<u>Signature</u>	<u>Date</u>	<u>Signature</u>

L'Étudiant	
Nom et prénom	
Signature	

Annexe 3 – Fiche de suivi

Entre le Directeur de recherche et le Mastérant, plusieurs rencontres ont lieu : elles sont de l'ordre du présentiel, au premier semestre, afin de circonscrire le sujet ainsi que le plan et de l'ordre du numérique, au deuxième semestre, lorsque la rédaction est entamée. Elles sont de durée variable mais doivent correspondre à 30heures d'engagement du Directeur (rencontres, corrections et soutenance).

Afin d'assurer la traçabilité du travail accompli et de motiver le travail à accomplir, l'étudiant complète cette fiche de suivi. Il la renvoie à son Directeur 24heures après chaque rencontre.

Date de la rencontre	Sujets abordés	Tâches à accomplir	Date de la prochaine rencontre

Annexe 4 – La Nuit des Mémoires et le Poster scientifique

1. La Nuit des Mémoires

Lors de la Nuit des Mémoires (troisième semaine de janvier), les Mastérants affichent et exposent leurs Posters scientifiques devant un public formé des : différents Directeurs de recherches, étudiants en Master et en 3^{ème} année de Licence et du responsable du cursus. Il s'agit d'un exercice réflexif où les enseignants accompagnent avec bienveillance le travail de recherche des Mastérants.

Les Posters scientifiques sont affichés dans le Hall du CSH, une semaine avant la Nuit des Mémoires. Cela permet aux enseignants et aux étudiants de visualiser les travaux de recherche accomplis.

Lors de la Nuit des Mémoires, un ordre de passage des différents Mastérants est préétabli. La parole est alors organisée en 3 temps :

①	Chaque Mastérant présente son travail de recherche et explicite les zones d'ombre de son Poster scientifique sous le regard bienveillant de son directeur de recherche (3min).
②	Les différents enseignants posent des questions au Mastérant afin de mieux comprendre le projet et sa conception. Ils proposent également des lectures critiques complémentaires qui peuvent accompagner le travail de recherche (5min)
③	Les étudiants des différents cycles interrogent le Mastérant pour comprendre certaines parties du travail (5min)

À la fin de la manifestation, les enseignants peuvent discuter, en rencontres individuelles, avec les Mastérants de leurs différents projets de recherche. « La Nuit des Mémoires 1 » est une U.E. de 1 crédit : une note est donc attribuée (par le directeur de recherche concerné) au poster de chaque mastérant. Cette note prend en compte le contenu scientifique et la qualité esthétique du poster ainsi que l'éloquence argumentative du candidat.

Cette manifestation vise à développer les compétences d'exposition orale et écrite des candidats mais également à familiariser les étudiants avec les recherches qui ont lieu au département. Elle met en exergue un travail de cogitation de la part de trois parties concernées (Mastérants, Enseignants, Étudiants) et constitue un moment d'échanges littéraires.

NB. : Il ne s'agit pas d'une pré-soutenance.

Le corpus choisi n'est pas sujet à remise en question.

Ne pas savoir est un droit du Mastérant.

Les questions posées ne peuvent être rhétoriques.

2. Le Poster scientifique

Un Poster scientifique se doit de présenter, d'une façon concise, imagée et attractive, les parties suivantes qui peuvent figurer d'une manière aléatoire mais cohérente :

- I. Informations pratiques : Nom et prénom du candidat ; Université, Faculté, département et laboratoire de rattachement (les logos doivent être disposés sur le Poster)
- II. Cadre théorique : Corpus ; Sujet
- III. Méthodologie : Problématique ; Approches retenues ; 3 Hypothèses émises ; 3 ouvrages de référence de base
- IV. Motivations : Personnelles ; Intellectuelles ; Disciplinaires
- V. Planification : Plan sommaire ; Échéancier de rédaction

En 5 minutes, les spectateurs doivent être en mesure de comprendre l'intérêt du travail de recherche entrepris. Le Mastérent veillera donc à effectuer un storyboard de son Poster avant de le réaliser et de le faire imprimer en format A0, Paysage. Les polices, leurs tailles, les couleurs, les images, les titres jouent un rôle primordial dans la pertinence du Poster.

Les + d'un Poster :

- * Éviter le surplus de textes puisque la présentation orale viendra compléter le Poster.
- * User d'images attractives qui retiendront le regard du spectateur.
- * S'appuyer sur un parcours de lecture qui fera résonner les différentes parties entre elles.

Plus de détails sur : <https://ptc.quebec.ca/affiche/>
<http://mdc2007.fpms.ac.be/documents/posters.pdf>
<https://www.pinterest.fr/agneswallmill/poster-scientifique/>

Exemples :



Annexe 5 – Proposition de Jury

MÉMOIRE DE MASTER

PROPOSITION DE JURY
Pour examiner le mémoire présenté par

NOM et Prénom		
Né(e) le		
	Ville :	Pays :
Sujet du mémoire		
Discipline		
Laboratoire		
Directeur(s) du mémoire		

	Nom et Prénom des membres du jury (écrire en majuscules)	Diplôme (niveau le plus élevé)	Titre (Professeur, Professeur associé ...)	Nom de l'établissement de rattachement et adresse
Directeur du mémoire				
Membre du jury				
Membre du jury				

Date de soutenance : jj/mm/aaaa

Lieu de soutenance :

Annexe 6 – Rapport de soutenabilité

Intitulé du Mémoire et nombre de pages	
Nom Prénom du Mastérant	
Nom Prénom de l'auteur du rapport et rôle	

Originalité du sujet	
Intérêt de la méthodologie de recherche (problématique, approches...)	
Structure du travail	
Qualité de la revue de Littérature	
Évaluation linguistique	

Annexe 7 – Normes de présentation

1. La Page de garde

**UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES**

Département de Lettres françaises

Laboratoire Littératures et Arts

Axe :

TITRE DU MÉMOIRE DE MASTER 1

Mémoire de Master 1

Préparée par

NOM et prénom de l'étudiant

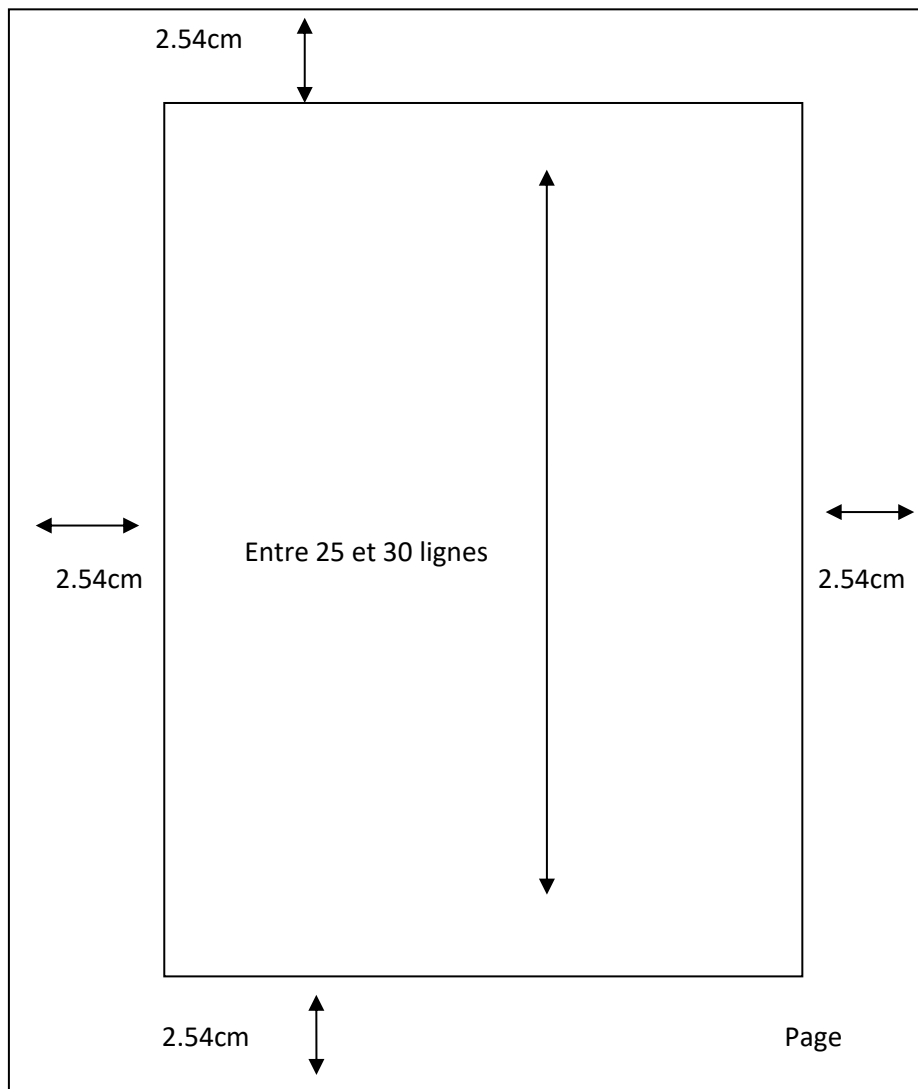
Sous la direction de

Madame ou Monsieur NOM et prénom

Année

Beyrouth / Saïda / Tripoli

2. Normes de mise en page

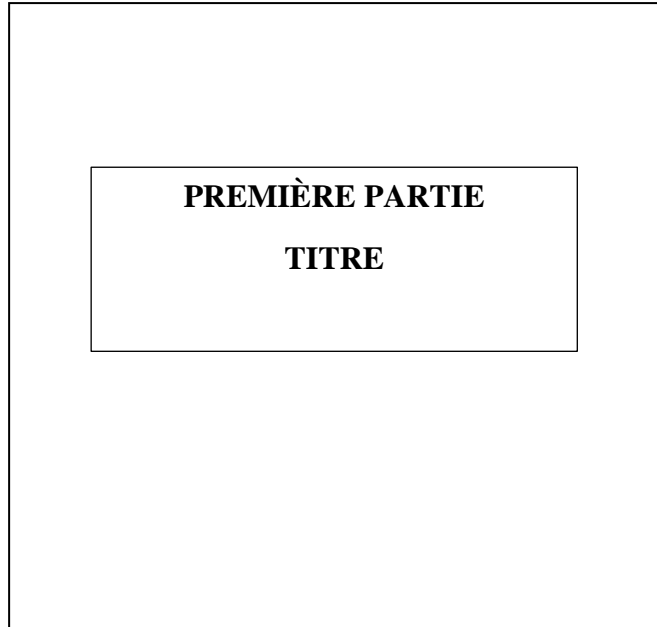


**2.54 cm = 1 inch*

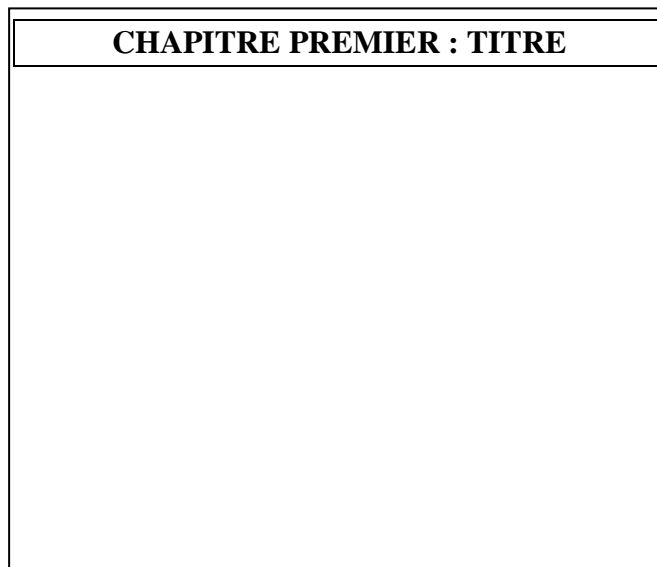
- Papier blanc, format A4.
- Le texte doit être rédigé au recto des feuilles uniquement.
- Police utilisée : Times New Roman
- La taille de la police est 12, avec interligne de 1.5.
- L'espace entre les paragraphes est le double de celui d'entre les lignes.
- Chaque paragraphe débute par un alinéa de 1.25 cm.
- Seules des explications supplémentaires sont notées en bas de page.
- En Header, placer les logos de l'USJ (gauche) et de la FLSH (droite)

3. Parties et Chapitres

À chaque nouvelle partie, une page de garde est exigée. Elle doit prendre la forme ci-dessous (en gras, en majuscules, encadré, taille 16) :



Chaque nouveau chapitre apparaît sur une nouvelle page (encadré, en gras, en majuscules, taille 14).



N.B. : Les sous-parties sont numérotées en chiffres arabes.

Exemple : Première partie – Fonctions thymiques de la tension narrative

Chapitre premier : Les Paradigmes de la curiosité

- 1.1. La Curiosité discrète
- 1.2. La Curiosité exhibée
 - 1.2.1. L'Intellectualisation
 - 1.2.2. L'Identification

4. Table des matières

	Page
INTRODUCTION	XX
PREMIÈRE PARTIE : TITRE	XX
Chapitre 1 : Titre	X
1.1. Titre de la sous-partie	X
1.2. Titre de la sous-partie	X
1.3. Titre de la sous-partie	X
....	
Chapitre 2 : Titre	
...	
DEUXIÈME PARTIE : TITRE	XX
...	
CONCLUSION	XX
BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE	XX
TABLE DES MATIÈRES	XX

Annexe 8 – Normes de référencement

1. Référencement dans le corps du mémoire

Lors de la rédaction, le Mastérent fera souvent référence à un appareil critique qui viendra confirmer ses affirmations. Ces références respectent les normes A.P.A. : elles doivent apparaître dans le corps de la rédaction et non dans les notes de bas de pages qui seront réservées à des commentaires et à des remarques annexes. Toute idée empruntée à une quelconque source doit obligatoirement faire l'objet de la mention d'origine : cette mention est obligatoire pour éviter toute sanction due au plagiat. Le directeur de recherche peut recourir au logiciel Turnitin pour identifier toute fraude.

Les citations ne dépassant pas 40 mots (environ trois lignes) sont mises entre guillemets (« ... »). Au-delà, elles constituent un paragraphe en soi, avec un retrait marginal à gauche de 1 point, sans guillemets. Si la citation est tronquée, les passages omis doivent être indiqués par des points de suspension entre crochets : [...]. La référence des citations est donnée entre parenthèses dès la fin de la citation, avec le nom de l'auteur, l'année de publication et la page citée : ex. : (Viart, 2008, p. 70). Les références complètes apparaîtront dans la bibliographie.

Exemple : Cela permet la vraisemblance du récit puisque « Dans la tradition platonicienne et jusqu'à Barthes, la littérature est une copie de copie, un trompe-l'œil » (Jablonka, 2014, p.14).

Ou

L'auteur exploite ce sous-genre en narrant des enquêtes où la figure du criminel doit être trouvée puisque :

Les romans-feuilletons (*Les Mystères de Paris* d'Eugène Sue, *Les Mohicans de Paris* d'Alexandre Dumas) [...] sont un lieu de cristallisation du paradigme de l'enquête, que favorisent le goût de l'immersion, la fascination pour la marge et la conscience des frontières incertaines entre enquêteur et criminel (Demanze, 2019, p.55)

2. Référencement dans la bibliographie et dans la webographie

Le Mémoire de Master est constitué de 15 à 25 ouvrages critiques ; la webographie est constituée de 5 à 10 revues électroniques. Les références sont citées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Les normes de présentation (italiques, points, deux points, parenthèses, ordre) sont les suivantes :

****Livre***

NOM, première lettre du prénom. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple : JABLONKA, I. (2014), *L'Histoire est une Littérature contemporaine*. Paris : Seuil.

****Article***

NOM, première lettre du prénom. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique, volume* (numéro), page de début - page de la fin.

Exemple : ROUSSEAU, F. L. (2003). Le rôle de la passion dans le bien-être subjectif des aînés. *Revue québécoise de psychologie*, 24(3), 197-211.

****Site web***

AUTEUR, Prénom (s'ils existent), Titre de la ressource, <URL>, date de consultation.

Exemple : GENGEMBRE Gérard, *Du roman feuilleton au roman de cape et d'épée*, conférence au Lycée Gambier de Lisieux, 31 mars 2004, URL : www.bmlisieux.com/litterature/gambier/gambie19.htm. Consulté le 2 mars 2019.

N.B. : Pour plus de détails, le Mastérant peut se référer au site suivant :

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa>

La Bibliographie peut être divisée ainsi :

I. CORPUS

II. OUVRAGES CRITIQUES CONSACRÉS AU CORPUS

III. OUVRAGES CRITIQUES GÉNÉRAUX

Approche.....

IV. DICTIONNAIRES

V. ARTICLES

VI. WEBOGRAPHIE